



Yaoundé le 06 JUL 2021

N° 00529 /CP/MINDEF/019

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Ministère de la Défense communique : dans l'après-midi du dimanche 04 juillet 2021, aux environs de 14h30, le poste de contrôle mixte de BELOW-FONCHA situé dans l'arrondissement de Bamenda 3, département de la MEZAM, région du NORD-OUEST, a été le théâtre d'un incident inhabituel.

En effet, lors d'un contrôle de routine, un usager suspect, le nommé NGORAN Djibiring Dubila, conducteur du véhicule de marque Toyota, type land cruiser de couleur blanche, immatriculé CE 250 BF, pris de panique, a engagé une brutale manœuvre automobile de dérobade, au moment précis où il lui était demandé d'immobiliser son véhicule.

Dans sa fuite, il a été stoppé par des tirs de dissuasion qui l'ont malheureusement atteint mortellement. La famille du défunt a procédé à son inhumation dans la matinée du lundi 05 juillet 2021, au cimetière municipal de NGOMGHAM (Bamenda 2).

Les premières constatations d'usage ont permis d'établir avec certitude que le défunt faisait l'objet d'un mandat d'arrêt délivré le 24 novembre 2020 par le Président du Tribunal Militaire de Bamenda, suite au jugement N° 118/2020 du 04 novembre 2020 le condamnant à 03 ans d'emprisonnement ferme et 565 950 Francs CFA d'amende et dépens cumulés, pour des faits d'apologie de sécession et menaces sous condition.

En outre, il est désormais clairement établi que le nommé NGORAN Djibiring Dubila, titulaire du titre d'identité provisoire N° NW35054I5IWJZYJRD7U1, duquel il ressort qu'il était né le 23 avril 1985 à JAKIRI, et qui prétendait exercer comme homme d'affaires, était en réalité le principal relais local et plaque tournante de certains leaders terroristes sécessionnistes de la Diaspora dans le secteur de NKWEN (Bamenda 3). Il avait à son actif plusieurs enlèvements avec demande de rançon, ainsi que de nombreux cas de menaces sous conditions.

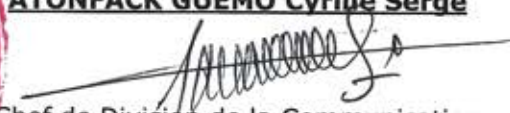
Il convient enfin de préciser que sous de multiples pseudonymes et comptes sur les réseaux sociaux, il animait personnellement et directement plusieurs groupes de "scammer" spécialistes dans l'arnaque sur la blogosphère.

Le Ministère de la Défense regrette cet incident malheureux et adresse ses condoléances les plus attristées à la famille durement éprouvée.

L'enquête ouverte par les Autorités administratives locales et les Forces de Défense et de Sécurité permettra de préciser les contours et les responsabilités de ce malheureux incident. /-



Le Capitaine de Vaisseau
ATONFACK GUEMO Cyrille Serge


Chef de Division de la Communication